

Je nie la vérité de cette assertion. L'honorable député nous a renvoyés aux tableaux du commerce publiés par notre gouvernement. Je demanderai à l'honorable député de consulter de nouveau ces tableaux, et il verra que, au lieu d'une diminution dans l'exportation des espèces de bois dont il a parlé, il y a eu une augmentation considérable. En 1879, nous avons exporté du frêne et du bouleau, bois carré—pas scié, vous observerez, mais l'espèce indiquée dans les tableaux—pour une valeur de \$176,980. Si je ne me trompe pas—dans le cas contraire, j'espère qu'un des députés de la droite me corrigera, bien que je me sois donné beaucoup de peine pour vérifier mes chiffres—les tableaux de 1890 font voir qu'il n'y a pas eu de diminution dans l'exportation du frêne et du bouleau du Canada. En 1879, l'exportation s'est élevée à \$176,980, tandis que l'année dernière, 1890, d'après les derniers tableaux, elle a été de \$328,457.

Ce n'est pas tout. L'honorable député est encore loin de la vérité. J'avoue qu'il n'est peut-être pas à blâmer. La faute en est peut-être aux tableaux du commerce, mais si je me trompe, le ministre des douanes me corrigera. Je sais ce que je dis, vu que je fais le commerce de bois moi-même, et je prétends que, depuis l'adoption de la politique nationale, un commerce a été créé au Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse, lequel n'existait pas, et quel est-il? C'est l'exportation des planches de bouleau. Cette année, elle n'a pas été aussi considérable que l'année précédente, parce que le prix n'est pas suffisant pour en garantir l'exportation, mais il y a un an, des millions de pieds de planches de bouleau ont été expédiés des ports du Nouveau-Brunswick aux ports de l'Angleterre. Je ne crois pas que personne pense à dissimuler ce fait dans les tableaux du commerce, mais si le ministre des douanes me fait voir qu'il n'existe pas, je retirerai ce que j'en ai dit.

Je vois qu'on y a spécifié les madriers de pin, mais quand on est arrivé à l'épinette, je vois "épinette et autre bois," et je crois ne pas me tromper en croyant que l'exportation du bouleau scié du Nouveau-Brunswick, est comprise sous ce chef "épinette et autre bois." Quand un député comme celui du comté d'Albert (M. Weldon) entreprend de traiter un sujet devant cette chambre, je crois qu'il devrait mieux se renseigner. S'il résidait dans le comté que je représente, il aurait été plus au courant de ce fait, car je sais qu'une grande quantité du bouleau qui est exporté du port de Saint-Jean est manufacturée dans le comté de l'honorable député.

Mais l'honorable député nous a dit que nous manufacturons les meubles de ménage, et pour la preuve, il nous a renvoyés aux tableaux du commerce. Je les ai examinés, et je vois que, en 1878-79, le Canada a importé des meubles de ménage et de bureau pour une valeur de \$247,970, tandis que nous en avons importés, en 1890, pour une valeur de \$302,430. Est-ce un signe que nos importations diminuent? Je serais enclin à dire que c'est une augmentation. J'admets qu'il y a eu une diminution dans l'importation de ces meubles dans ma province, et que la ville de Saint-Jean a importé plus de meubles américains autrefois qu'aujourd'hui, mais ceux qui les remplacent sont-ils manufacturés à Saint-Jean, ou dans les manufactures d'Ontario? Je crois que ces meubles sont fournis par les manufactures d'Ontario. Je n'y ai pas d'objections, mais avant l'adoption de la politique nationale, la ville

M. KING.

de Saint-Jean avait plus de manufactures de meubles, employant un plus grand nombre d'ouvriers qu'il y en a aujourd'hui. Je crois que cette ville n'a actuellement qu'un seul établissement que l'on peut appeler une manufacture de meubles. Je sais qu'il y a des meubles à bon marché qui sont manufacturés dans la Nouvelle-Ecosse, et qu'une certaine quantité est expédiée à Saint-Jean, mais la prétention de l'honorable député était que cette grande exportation de bois dur avait cessé d'exister, et que les meubles de ménage étaient manufacturés dans le Canada et que nos enfants trouvaient du travail et de l'emploi dans leur patrie.

Je ne prendrai pas le temps de la chambre en discutant la question de l'émigration. Je veux laisser le soin de régler cette question à ceux qui la connaissent le mieux, et qui savent combien de places vides il y a dans les familles de ma province. Je prétends que dans le comté que je représente et dans celui d'Albert, qui est représenté par l'honorable député (M. Weldon), il y a à peine une famille ayant de grands garçons et de grandes filles, dont quelques membres ne travaillent pas sur le sol étranger. A Boston seulement, si les chiffres ne mentent pas, il y a probablement aujourd'hui 75,000 personnes qui sont nées dans les provinces maritimes. C'est la réponse à cette question.

L'honorable député a fait une autre comparaison, et il nous a assuré que le marché des Etats-Unis ne pouvait pas être comparé au marché de l'Angleterre. Il a été plus loin et il a établi une comparaison—et pour toutes fins pratiques, il aurait aussi bien fait de nous faire remonter au temps du déluge ou à l'époque du débarquement de Christophe Colomb sur la terre d'Amérique—il a comparé le commerce qui se fait aujourd'hui dans le Canada à celui qui existait il y a quarante ans. L'honorable député a-t-il oublié que la Confédération canadienne n'existait pas il y a quarante ans? Ne lui aurait-il pas suffi de remonter à vingt-cinq ans et de comparer le commerce de cette époque avec celui d'aujourd'hui? C'est ce que j'ai fait et je vais citer les chiffres à la chambre et la laisser juger par elle-même.

Il serait à propos de lire un extrait du discours de l'honorable député, dans lequel il dit :

Comme le savent tous ceux qui ont étudié notre statistique, le marché anglais s'est développé pour nos cultivateurs. Nous vendons aux Iles Britanniques deux fois plus de produits qu'il y a quarante ans, et durant le même intervalle, le marché américain n'a pas subi d'augmentation.

Or, remontant à 1867-68, la première année qui a suivi la confédération, prenant les tableaux du commerce auxquels l'honorable député nous a renvoyés, et, examinant attentivement le chapitre des produits agricoles, nous voyons que le Canada a exporté sur les marchés de l'Angleterre des produits agricoles pour une valeur de \$4,050,175. En 1890, le Canada y a exporté de ces produits pour une valeur de \$3,661,826. J'admets que l'honorable député a pu se tromper encore une fois. Je crois qu'il avait l'intention, bien qu'il ne nous l'ait pas dit, de comprendre dans cet état tous les produits de la ferme. Je prétends que si nous réunissons les deux items, le résultat sera entièrement différent.

Je crois que dans le discours qu'a prononcé l'honorable député de Albert (M. Weldon), qui est si parfaitement instruit et si bien renseigné, considérant aussi le fait qu'il a répondu à mon honorable ami le député de Oxford sud, ayant eu une semaine